



Championnat d'été en équipe de 3



Règlements :

- Le championnat d'été est une organisation de la FSBF réservée aux membres licenciés.
- Les scores joués pendant la compétition comptent pour la moyenne officielle.
- Une équipe est composée de 3 joueurs(euses) sans limite de réserves. Les membres d'une équipe ne doivent pas obligatoirement faire partie du même club. A partir du moment où une réserve a joué pour une équipe, elle ne peut plus changer d'équipe.
- Le championnat se joue par division de maximum 6 équipes.
- Selon les inscriptions, les divisions seront composées le plus régionalement possible.
- La compétition se jouera durant 5 journées, le vendredi soir à 20 heures :
25/06 , 9/07 , 23/07 , 6/08 , 20/08.
- Les dates sont susceptibles d'être modifiées par division et ce en accord avec les capitaines des équipes et le coordinateur sportif.
- Une finale gratuite sera organisée le dimanche 29 août entre les premiers de chaque division en fonction du nombre d'équipes inscrites. Pour pouvoir participer à la finale, les joueurs devront avoir joué au moins 10 parties.
- Le système de la compétition est un « Round Robin » (c'est-à-dire que chaque équipe joue une partie contre chaque équipe de la même division) durant chaque journée.
- Lors de chaque partie, il est possible d'obtenir 14 points : 4 points par partie gagnée par équipe scratch et handicap (en cas d'égalité, 2 points pour chaque équipe) et 2 points pour chaque joueur qui gagne contre son opposant direct avec handicap compris (en cas d'égalité, 1 point pour chaque joueur)
- Le championnat se joue avec handicap à raison de 80% de la différence de la moyenne fédérale 2019-2020 et 210. Le handicap maximum est de 45 pour les messieurs et 50 pour les dames.
- Les joueur(euse)s sans moyenne se verront attribuer une moyenne de 160.
- Une équipe peut changer de joueur après chaque match. Le joueur qui remplace doit prendre la place de celui qui descend.
- Le capitaine d'équipe est responsable aussi bien pour les présences, l'ordre de jeu et la bonne tenue de la feuille de score.
- Le respect des règles sanitaires est obligatoire pendant l'ensemble de la compétition.

Inscription et frais :

L'inscription se fait par l'intermédiaire d'un club en remplissant le formulaire et en l'envoyant par mail au secrétariat : secretary@bowling.be avant le 18 juin 2021; avec copie au Coordinateur sportif jean-christophe.demeuse@hotmail.com

Les frais d'inscriptions sont le prix des parties du centre + 15€ de redevance pour la FSBF, par équipe et par journée.

Suite à l'inscription, la participation est obligatoire. En cas de non-participation, les coûts d'inscriptions seront réclamés au club.

Demeuse Jean-Christophe
Coordinateur Sportif FSBF